

30 nov 2012 -17:27

Appartient à Conseil des ministres du 30 novembre 2012

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur quatre dossiers relatifs à la Régie des bâtiments.

Le Conseil des ministres a approuvé :

- l'attribution d'un marché d'études pour le réaménagement de l'ancien palais de justice d'Anvers ;
- l'estimation des coûts pour les travaux d'entretien de la façade du Palais de justice de Bruxelles ;
- la remise d'une languette de terrain, où se trouvaient les anciens logements de la gendarmerie à Grâce-Hollogne, à l'Administration des Domaines ;
- l'acquisition d'un immeuble sis place Charles Bergh à Neufchâteau pour le regroupement des services judiciaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11